Oral statement Institute for Policy Studies (TNI)

Art. 13

Oct. 17th Afternoon

Pierre Maison

Je parle au nom du TNI, la Campagne Global et en représentation de La Vía Campesina, le mouvement global des paysans, pêcheurs et travailleurs ruraux, avec plus de 200 millions de membres dans plus de 80 pays. Je suis producteur de lait en France, dans la région voisine de Haute Savoie, et je connaît bien les effets pervers des entreprises transnaionales sur les droits des paysans et leur role important sur la diminution de leur nombre dans le monde entier et ici même en Europe.

 Les propositions de l'article 13 sont pour nous insuffisantes pour garantir l'accès des paysans à la justice,lorsqu'ìls sont affectés par la violations des droits humains de la part des compagnies transnationnales.La Via Campesina considère qu'un Comité d'experts, en communication exclusive avec les états, n'aura aucune utilité s'il ne peut pas recevoir des plaintes directement de la part des communautés affectées et si ses recommendations ne sont pas reconnues comme ayant un caractère contraignant avec des sanctions effectives. Des procedures simples, directes et gratuites doivent être établies pour assurer l'accès reel des paysans et des autres personnes qui travaillent dans le zones rurales, face à l'énorme pouvoir des compagnies transnationales

 En tout cas l'activité de ce Comité doit être completé par un mécanisme international et indépendant pour la mise en oeuvre effective du Traité.Et les décisions doivent etre directement executables.A cet egard, la Campagne Mondiale propose la creation d'un Centre international de surveillance des entreprises transnationales et une Cour Internationale ou les communautes affectees pourront ammener les STN directement devant la justice.

 M. le président, la résolution 26/9 de 2014 définit le mandat de négocier un instrument international contaignant qui régule les compagnies transnationales pour les contraindre au respect des droits humains. Comment peut-on assurer la protection des droits des paysans devant des quelques géants economiques qui concentrent la plus grand partie du marché mondial des sémences, des engrains, des peticides et des machines agricoles, sans une jurisdiction indépendante capable de juger et sanctionner les transnationales qui violent nos droits quotidiennement?

M. le président, nous vous demandons de tenir compte des propositions des communautes affectés. Cela est necessaire en vue d'elaborer un instrument legitime et qui puisse reellement nous aider. Merci beaucoup